

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
KP/CL*

Arrêtés du 20 Novembre 2009

161 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention souscrite avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles pour occupation de locaux – Place Albert Faucher. (Montant de la redevance 300,00€ par an)

162 - Arrêté portant approbation de la convention pour le Stage intitulé « RECYCLAGE SST » souscrite avec A.I.S.T. 19 pour la formation de huit agents de la Ville de Tulle et décidant le règlement des frais correspondants. (Montant de la dépense 240 € HT)

163 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N° 10 à la convention d'occupation de locaux par l'Association "Corrèze Environnement" - Immeuble Turgot 2, rue de la Bride. (Montant de la redevance 406,84€ par an)

164 - Arrêté portant approbation de la convention souscrite avec l'association UFC Que Choisir pour occupation de locaux dans le bâtiment des associations à Turgot -2, Rue de la Bride. (montant de la redevance 400, 00€ par an)

165 - Arrêté portant approbation de la convention souscrite avec l'association des Alcooliques Anonymes pour occupation de locaux dans le bâtiment des associations à Turgot -2, Rue de la Bride. (Mise à disposition à titre gracieux)

166 - Arrêté décidant le règlement de la facture présentée par le Bureau VERITAS suite à la mission SPS réalisée dans le cadre de la restauration de la Chapelle de l'Hôpital. (Montant de la dépense 2964,50€ HT)

167 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 659,49 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au versement de la valeur à neuf suite au sinistre survenu le 30 mai 2008, à l'intersection du Quai Baluze et de la place Gambetta

168 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 100,88 € présenté par CHARTIS EUROPE SA FRANCE par l'intermédiaire de GRAS SAVOYE GRAND SUD OUEST correspondant au remboursement du sinistre survenu le 04 Août 2009, Avenue Victor Hugo

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.